

Affiché au
GRAND CAHORS le :
21 NOV. 2017



AR PREFECTURE

046-200023737-20171109-23_09_11_17-DE
Regu le 14/11/2017

Séance du 9 Novembre 2017 à 19 heures

Commune de Mercuès - Salle des fêtes

Aujourd'hui, 9 novembre deux mille dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Mercuès - Salle des fêtes

Etaient présents :

53 titulaires dont 4 possédant une procuration
7 suppléants

• TITULAIRES : 53

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE

BOISSIERES
BOUZIES
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOULS
PRADINES

ST GERY-VERS
ST MEDARD
TRESPoux-RASSIELS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine, M. NOUAILLES Serge,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. PARNAUDEAU Willy
M. RAFFY Gilles,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel,
Mme BOUX Catherine, Mme FAUBERT Françoise, Mme LENEVEU
Hélène, M. SAN JUAN Alain, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY
Sabine, M. COLIN Henri, Mme LOOCK Martine, M. MAFFRE Jean-
Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. PEYRUS Guy,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESSEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès
M. REIX Jean-Albert,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
Mme HILT Martine,
M. GILES Jérôme,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,

• SUPPLEANTS : 7

BOISSIERES
FONTANES
LABASTIDE DU VERT
LHERM
ST DENIS CATUS
ST MEDARD
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
Mme SOLIVERES Hélène,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. RAFFY Bernard,
M. CICUTO Daniel,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

22 titulaires

CABRERETS
CAHORS

M. SEGOND Dominique,
M. BOUILLAGUET Vincent (procuration donnée à M. MUNTE), M.
SINDOU Géraud (procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE),

CRAYSSAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
MERCUES
MONTGESTY
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY - VERS
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE

Mme BOYER Noëlle (procuration donnée à Mme LOOCK), M.
DELPECH Bernard, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY
Daniel, Mme BONNET Catherine (procuration donnée à M. SAN
JUAN), M. DEBUISSON Guy,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
M. CANCEIL Philippe,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. GALTHIE Jean-Noël,
M. CHATAIN Thierry,
M. LIAUZUN Christian,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. BORIES Olivier,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,

Etaient excusés ou absents :

17 suppléants

BOUZIES
CABRERETS
CAILLAC
CALAMANE
CIEURAC
FRANCOULES
GIGOUZAC
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
ST CIRQ LAPOPIE
ST PIERRE LAFEUILLE

Mme MARMIESSE Yvette,
M. PAULIN Peter,
M. MARTIN Caroline,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. GARD Michel,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. SOULIER Yves,
M. DECREMPS Frédéric,
M. BONNET Frédéric,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : BATIMENTS

Objet : Fourniture de gaz naturel, renouvellement de l'adhésion au groupement
de commande de l'UGAP

A été adopté à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORSSéance du 9 novembre 2017
Rapporteur : Serge NOUAILLESRédacteur : Aurélien WALTER
Service : Bâtiments**Objet : Fourniture de gaz naturel, renouvellement de l'adhésion au groupement de commande de l'UGAP**

Mesdames, Messieurs,

A la suite d'une modification de l'article 25 du Code de l'énergie par la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014, les tarifs règlementés de fourniture de gaz naturel ont disparu pour les consommations non domestiques supérieures à 30 000 kWh / an. Aussi, le Grand Cahors a-t-il décidé d'adhérer au groupement d'achat proposé par l'UGAP. Les marchés subséquents à l'accord cadre sont entrés en vigueur le 1^{er} juillet 2015 et ont concerné 21 contrats du Grand Cahors répartis sur 2 lots dont l'attributaire a été la société ENGIE.

Le coût global du gaz comprenant l'abonnement, la fourniture de gaz et les différentes taxes a représenté un montant de 135 952,71 € TTC en 2016 pour une consommation de 2 949 megaWatt heure (MWh) ; soit un coût du MWh de 46,08 €, alors qu'il était de 60,29 €/MWh avec les tarifs régulés en 2014. A savoir que dans le coût de 2016, la part liée à l'abonnement due au gestionnaire de réseau représentait 44 % du coût total quand elle était de 9 % en 2014. La structuration du prix du gaz a donc été profondément modifiée.

Ces marchés arrivant à échéance, il est par conséquent nécessaire de procéder à une nouvelle consultation. Etant donné les bons résultats obtenus par le groupement d'achat (baisse globale du coût de 24 %), il est proposé d'adhérer au prochain groupement de l'UGAP pour prendre la suite des précédents marchés. La consultation se fera selon un accord-cadre avec une publicité à l'échelle européenne. La procédure durera 6 mois environ.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'autoriser la signature de la convention de mise à disposition d'un marché de fourniture d'acheminement de gaz naturel et de services associés avec l'UGAP, ci-annexée ;
- b- D'autoriser M. le Président ou son représentant à prendre toutes les dispositions et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE